

(1)

(N° 194)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 11 MAI 1866.

Acte d'accession du duché de Saxe-Cobourg et Gotha à la convention conclue, le 11 mars 1866, entre la Belgique et le royaume de Saxe, pour la garantie réciproque de la propriété des œuvres d'esprit et d'art, des dessins et des marques de fabrique⁽¹⁾.

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (2), PAR M. COUVREUR.

MESSIEURS,

La commission vous propose l'adoption du projet de loi, la convention qu'il consacre étant la même que celle signée avec la Saxe Royale, sauf la date de la mise en vigueur.

Le Rapporteur,
AUG. COUVREUR.

Le Président,
E. VANDENPEEREBOOM.

(1) Projet de loi, n° 187.

(2) La commission était composée de MM. E. VANDENPEEREBOOM, président, MULLER, BOUVIER-EVENEPOEL, HYMANS, DE LAET, FUNCK et COUVREUR.